

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRÉSENTS (19) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme AZIHARI, M.BEN EMBAREK, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (5):

Mme LAVRARD donne pouvoir à M.ABELIN
M.MEUNIER donne pouvoir à Mme BOURAT
Mme BARREAU donne pouvoir à M.PICHON
M.PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI
Mme MOREAU donne pouvoir à P. PEROCHON

EXCUSES (1)

Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : M.BONNET

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Subvention soutien aux projets "Initiatives Jeunes"

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault soutient les jeunes, à travers le dispositif "initiatives jeunes" dans la réalisation de leur projet, culturel, social, de prévention ou dans la mise en place de manifestations. Cette aide consiste en l'attribution d'une aide financière versée aux jeunes ou à une association support du projet et / ou d'une aide technique en soutien à un premier projet, d'initiative individuelle ou collective en autonomie ou d'initiative collective en association, et se concrétise par l'attribution d'une bourse.

Chaque projet retenu doit faire l'objet d'une restitution par le biais d'un support audio, vidéo, photo ou autre à visée pédagogique, à destination du public mais aussi de toute structure définie initialement dans le projet ou qui en exprime le souhait : écoles, collèges, lycées, points « jeunes », maisons de quartier dans le territoire de Grand Châtellerault.

A ce titre, 2 dossiers ont été déposés :

1/ Projet « Ad'Ozon » :

L'équipe de prévention spécialisée ADSEA a décidé de répondre favorablement à la sollicitation d'un groupe de 12 jeunes de 15 à 17 ans issus d'Ozon (6 filles et 6 garçons), afin de préparer un voyage en Espagne en juin 2019.

Tout en prenant en compte la demande initiale de consommation des jeunes, l'ADSEA a souhaité élargir l'intérêt du projet en y apportant des objectifs éducatifs.

Ce projet a pour but de sensibiliser les jeunes aux thèmes de la nature, de l'écologie ou encore de la citoyenneté, tout en les incitant à s'ouvrir sur d'autres cultures afin de lutter, entre autres, contre l'enfermement social et culturel. Les jeunes ont décidé de penser un projet autour de la plongée sous-marine.

Afin de mener à bien ce projet, les jeunes passeront le niveau 1 de plongée.

Mené sous forme de nombreux chantiers loisirs avec l'aide du CPIE (Ecologia) de

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 mai 2019

n°18

page 2/3

Vouneuil-Sur-Vienne, ce projet a pour objectifs de guider le jeune vers l'autonomie et à développer des réflexions autour de la mobilité vers l'international. Cette initiative se terminera par un voyage de 8 jours en Espagne afin de faire de la plongée sous-marine mais aussi de visiter une réserve naturelle.

Ce voyage, soutenu par le Centre Social d'Ozon et le service Déchets de Grand Châtellerault, se partagera entre la frontière franco-espagnole et Barcelone avec des activités de plongée, des activités de loisirs ou encore des visites.

L'ADSEA réalisera son projet avec un budget global de 9 727€. Elle sollicite une subvention de 600€.

2/ Projet « Noir sous Blanc »

« Noir sous Blanc » est un projet porté par un groupe de jeunes qui souhaitent unir leurs différentes passions afin de développer un parcours commun. Ce projet regroupe des artistes dans différentes disciplines : musiciens, graphistes, créateurs, street artistes, grapheurs, ingénieur du son ou encore comédiens.

Ce regroupement d'artistes a pour principal objectif de mettre en lumière l'envers du décor des spécialités représentées, afin de montrer aux spectateurs la richesse de l'engagement culturel. Ces jeunes veulent créer un mouvement participatif, associé à une marque de vêtements et rattaché à l'association « L'Envers du Décor » créée en 2018 avec l'accompagnement du « 4 ».

Ce mouvement participatif a pour but d'investir plusieurs champs d'action comme la création d'une ligne de vêtements, la réalisation de produits musicaux ou encore la mise en avant de stands lors de festivals. Ces jeunes souhaitent élargir ce mouvement afin de recruter plus d'artistes mais aussi de le faire connaître au grand public.

Afin de pérenniser leurs actions, ils aspirent à l'indépendance en déposant leur marque de vêtements à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) ou encore en achetant leur propre matériel (kit de sérigraphie, caméscope, Back Market, micro zoom).

L'association l'Envers du Décor réalisera son projet avec un budget global de 1 307€. Elle sollicite une subvention de 600€.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'arrêté 2017_SPC-34 du 17 mai 2017 relatifs aux statuts de Grand Châtellerault,

VU l'article 3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°21 du bureau du 14 septembre 2015 relative au nouveau règlement du dispositif « initiatives-jeunes »,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 mai 2019

n°18

page 3/3

CONSIDERANT l'intérêt local du dispositif « Initiatives Jeunes » et des projets de jeunes Châtelleraudais,

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leurs projets dans le cadre de ce dispositif,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission du 14 mars 2019 relative aux projets portés par l'ADSEA et l'Envers du Décor,

Le bureau, ayant délibéré, décide d'attribuer :

- à l'ADSEA la somme de 350 €
- à l'association l'Envers du Décor la somme de 500 €
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions y afférentes,

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 422.1 / 6574 / 5370

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 15/05/19

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER